



Issancourt-et-Rumel - mairie



130.000 habitants
65 communes

Lettre hebdomadaire d'information - 2^e année

Numéro 16 - 22 avril 2016

Le cadastre numérique gratuit

gilles.grulet@ardenne-metropole.fr

Sur les 65 communes composant Ardenne Métropole, une bonne vingtaine, essentiellement rurales, ne disposent en terme de cadastre que de documents en papier, les autres bénéficiant de versions numériques... fournies contre rétribution par les services de l'Etat. D'ici deux ans, cette anomalie sera corrigée puisque notre communauté d'agglomération va prendre à sa charge la numérisation des plans papier et cédera gratuitement aux communes concernées les nouvelles versions numériques ainsi réalisées. Avec en plus une mise à jour régulière : le service après-vente assuré pour une prestation gratuite, c'est rare !

En passant par la Lorraine... et l'Alsace

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

La région Grand Est constitue désormais une réalité... et une opportunité pour notre communauté d'agglomération : elle a désormais l'occasion de passer à la vitesse supérieure en alliant ses forces à celles de ses consœurs lorraines ou alsaciennes. C'est ainsi qu'Ardenne Métropole vient de s'associer aux démarches effectuées depuis Nancy, Metz ou Mulhouse afin de répondre aux appels à projets "French tech", lancés à l'échelle nationale pour identifier des territoires misant sur l'innovation technologique.

L'enquête "castors" avance

olivier.jarre@ardenne-metropole.fr

Encore un peu de patience et on devrait savoir quel sort sera réservé aux castors dont les barrages menacent la source d'eau potable d'Aubigny-les-Pothées. Le castor étant une espèce protégée, l'autorisation accordée aux agents d'Ardenne Métropole d'étêter ces barrages en cas de besoin passe par une enquête menée jusqu'au 1^{er} mai par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). La décision devrait être prise peu après. Et pendant ce temps, la marmotte...

104 au départ, 1 seul à l'arrivée...

emmanuel.fleury@ardenne-metropole.fr

104 dossiers à examiner ! Les membres du jury réunis pour "faire le tri" parmi tous les architectes intéressés par le futur Campus de Charleville-Mézières n'ont pas chômé, jeudi après-midi. La rançon de la gloire, puisque ce projet a suscité 104 candidatures... Les cinq meilleurs cabinets ont été retenus, chargés à eux de faire désormais parvenir à Ardenne Métropole une proposition concrète intégrant la création d'une Maison des étudiants, du Pôle formation de la CCI ainsi que l'extension de l'IUT. L'heureux élu sera connu au plus tard en septembre.